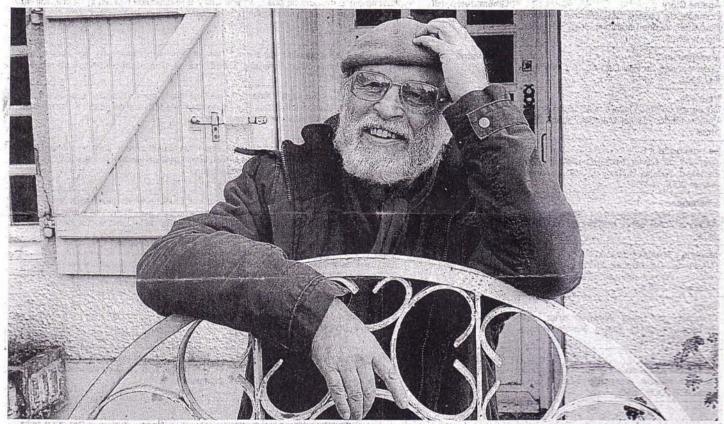
Un Hilairois fait l'actualité politique allemande

Hans Roth, Allemand installé à Saint-Hilaire-de-Riez, s'était fait connaître avec un livre étonnant, C'était beau, publié en 2007. Il fait aujourd'hui la une de magazines politiques en Allemagne. Explications.



Hans Roth, devant sa maison de Saint-Hilaire-de-Riez où plusieurs reporters politiques allemands sont venus le rencontrer.

Sur la première chaîne de télévision allemande, à une heure de grande écoute, vous étiez le personnage principal d'une émission politique cette semaine. Pourquoi ?

Au terme de 30 années de procédures contre l'État allemand et surtout ses services secrets, j'ai obtenu ma réhabilitation en 2004. J'attends maintenant que le Land compétant retire la mention « extrémiste » me concernant et m'indemnise. Mais il ne le fait pas. C'est une affaire très importante en Allemagne.

Que s'était-il passé ?

En mai 68, lors des événements, j'étais lieutenant appelé dans l'armée allemande. Avec d'autres officiers, nous avions refusé d'intervenir contre les manifestants, estimant que là n'était pas le rôle de l'armée. Au nom de douze gradés démocrates, j'ai rédigé un texte en

Quelles ont été les conséquences ?

L'armée m'a jugé objecteur de conscience, m'a exclu tout en me laissant mon grade. Ça s'est compliqué quand en Allemagne de l'Est (RDA), on a utilisé l'événement et fait de moi une sorte d'icône. Un dissident de l'Allemagne de l'Ouest (RFA). À partir de là, dans mon pays (la RFA), on a fait en sorte de me discréditer. J'ai été désigné comme un extrémiste à combattre, un ennemi public. Je ne comprenais pasce qui m'arrivait...

Vous étiez tout de même politisé non?

Issu d'un milieu ouvrier, je suis proche des humbles. J'étais avant tout un libertaire...

Que s'est-il passé ensuite ?

Je n'ai plus pu exercer mon métier de professeur des écoles, J'ai l'Allemagne. À vélo, avec mes sacoches, je suis venu en France. On était en 1981, avec la gauche au pouvoir. Pour moi, ça ressemblait au paradis terrestre...

Vousaviez déjà attaqué en justice l'État allemand de l'époque?

Oui, l'ai déposé plainte en 1974. Pour me défendre, n'ayant pas les moyens d'un avocat, j'ai étudié le droit européen. Je voulais surtout faire ouvrir les dossiers secrets. Il faut se remettre dans le contexte politique de l'époque, avec l'Est et l'Ouest.

Quelle a été votre vie ?

Au début, j'ai perdu mes amis, et aussi ma compagne qui rêvait d'une autre vie, ce que je comprends. En France, j'ai eu une vie faite de beaucoup de travail, dure mais belle... Mais l'exil... Il me manque 30 années d'Allemagne. Je n'ai pas vu

une condamnation « historique » de l'État, pourquoi ?

C'est une première effectivement. Le président m'a réhabilité et reçu avec les honneurs. Le premier ministre de l'époque m'a invité chez lu pour s'excuser. Il me soutient maintenant. J'ai obtenu la condamnation des services secrets à 100 % avec force de droit. Pour un « extremiste », c'est historique.

C'était en 2004. Où est le problème aujourd'hui ?

Je veux être reconnu dans la profession de professeur dont on m'a privé, être indemnisé, percevoir une retrate. À Saint-Hilaire-de-Riez, je vis de rient avec la pension de réversion de mon épouse française décedée, dans la maison qui appartient à sa famille qui m'en laisse l'usage. J'ai aussi besoin de cette indemnisation pour me solgner, et pouvoir vivre enfin en paix.